



CH LAVAUUR



Lavaur, le 21/01/2015

TRAVAIL EN 12 HEURES... ET SI ON REMETTAIT LES PENDULES A L'HEURE !!!

Le débat est relancé. On peu même rajouter que le sujet divise parfois les équipes pendant que les Directions, elles, se frottent les mains...

Pour autant examinons certains faits et éléments objectifs.

De nombreuses études et analyses relatives aux organisations en 12 heures font état d'effets néfastes à moyen terme. Pourquoi ? Tout simplement pacque ces effets néfastes n'apparaissent pas tout de suite.

Par ailleurs de nombreuses infirmières, notamment les plus jeunes « plébiscitent » dans un premier temps la journée de douze heures. Mais parallèlement, ce sont les professionnelles les plus anciennes et les plus expérimentées qui sont souvent contre. Ce sujet au final crée des fractures dans les établissements.

Cependant, les expertises réalisées par de nombreux CHSCT, notamment celui de Beaujon (AP-HP) le montrent : la fatigue s'accumule d'autant plus qu'il faut ajouter les temps de transport.

Les amplitudes dépassent alors largement treize heures ! Le stress s'accumule aussi. Ces horaires posent aussi des problèmes au niveau de la vigilance, surtout la nuit.

Au départ, les partisans des journées de douze heures mettaient en avant la diminution du nombre de jours travaillés et l'augmentation du nombre de repos, une plus grande disponibilité pour la famille, une diminution des déplacements et une gestion plus facile des frais de garde des enfants. **C'est une illusion.** En réalité, après 2 ou 3 journées en douze heures, on est pas vraiment disponible. On a besoin de récupérer, de décompresser.

Pour que ce système, qui est loin d'être la panacée, soit supportable, des conditions strictes sont nécessaires : pas plus de deux journées consécutives de travail, une vraie sieste pour celles qui travaillent la nuit et un vrai repas.

On peut pas dire que ce soit vraiment ce qui se passe au CH Lavaur ou ailleurs !!!!

A moyen terme, les dangers pour la santé sont flagrants : augmentation significative des risques de maladies cardio-vasculaires (ils augmentent de 64 %).

Même chose pour ceux liés à un accident en voiture, ils y a un risque réel.

Une exception qui devient la règle

Depuis quelques années, le nombre d'établissements qui passent à une organisation du travail en douze heures s'accroît.

L'Association pour le Développement des Ressources Humaines des Etablissements Sanitaires et Sociaux (ADRHESS), a publié une enquête révélatrice, lors de son colloque qui s'est tenu l'année dernière.

Parmi les 49 structures franciliennes ayant répondu à leur enquête, 35 pratiquent une organisation en douze pour tout ou partie de leur personnel. Les deux secteurs d'activités les plus concernés sont la médecine-chirurgie-obstétrique d'une part, les soins de longue durée et les EHPAD, d'autre part.

Ce mode d'organisation qui devrait être exceptionnel, selon un décret du 4 janvier 2002, a en fait tendance à devenir la règle.

Selon ce décret, la durée maximale quotidienne de travail est de 9 heures pour les équipes de jour et de 10 heures pour les équipes de nuit. Elle peut être portée à douze heures, à titre dérogatoire et après avis du Comité Technique d'Etablissement.

Mais l'exception tend à se généraliser....

Un mouvement "irréversible", selon le président de l'ADRHESS.

Les établissements **pour faire face aux contraintes budgétaires déclinent et même développent des politiques d'austérité**. Les 12 heures sont pour eux la bonne aubaine pour pallier à la pénurie de personnel et à l'absentéisme.

« *Il ne faut pas se voiler la face, c'est avant tout une source d'économies pour les hôpitaux* », estime le directeur du CHS Théophile Roussel de Montesson (Yvelines) cité par Hospimedia.

Un débat similaire aux Etats-Unis

Selon une étude menée par des chercheurs de la Pennsylvania school of nursing auprès de 22 275 infirmières en 2012, 65 % des infirmières travaillent 12 ou 13 heures par jour (79,6 % dans les unités de soins intensifs), tandis que 26 % travaillent 8 à 9 heures ; 4 % font des journées de 10 à 11 heures et 5 % dépassent les 13 heures d'affilée.

La part d'infirmières se déclarant proche du **burn-out** et affirmant vouloir démissionner augmente proportionnellement avec la longueur des plages horaires : **celles qui travaillent plus 10 heures consécutives ont, ainsi, un risque 2,5 fois plus élevé de connaître le burn-out et l'insatisfaction au travail que celles qui travaillent 8 à 9 heures.**

Un constat qui va à l'encontre de l'idée selon laquelle la journée de 12 heures serait un moyen de fidéliser le personnel soignant, note Amy Witkoski Stimpfel, chercheur au sein de cette école. « *Les infirmières sous-estiment l'impact des longues journées de travail, car l'idée de travailler trois jours au lieu de cinq est tentante* », conclut-elle.

Alors on remet les pendules à l'heure ?

Source internet + CGT

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr